



La revue des marchés publics



N° 4248 – Mardi 14 Octobre 2025

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



La **revue**
des marchés publics

Quotidien d'information de la Direction Générale du Contrôle
des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 18

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 30
- *Marchés de travaux* P. 37
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 38

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 43
- *Marchés de travaux* P. 47
- *Marchés de prestations intellectuelles* P.



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



APPELS D'OFFRES

DES MINISTRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Fournitures et Services courants

RADIODIFFUSION-TELEVISION DU BURKINA

Acquisition de supports promotionnels au profit de la RTB

Avis de demande de prix
N°2025-24/MCCAT/SG/DG-RTB/PRM du 10/10/2025
Financement : Budget de la RTB – Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina.

1. La Radiodiffusion-Télévision du Burkina dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de supports promotionnels tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées d'un lot unique : Acquisition de supports promotionnels au profit de la RTB
Montant prévisionnel : quarante millions (40 000 000) francs CFA ;

3. Le délai livraison ne devrait pas excéder : quarante cinq (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction Financière et Comptable de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 71.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction Financière et Comptable de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 71 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA auprès de Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 71.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) francs devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Financière et Comptable de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 71 avant le **24/10/2025 à 09 heures 00 minute heure locale**.
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Célestin YARA

MINISTERE DE LA SANTE

Acquisition de 4 véhicules de supervision et 4 ambulances pour les structures du Ministère de la Santé

Avis d'Appel d'OFFRES ACCELERE
N°20250044/MS/SG/DMP du 03/10/2025
Financement : Budget PSSR II (LAD-Grant ID5657-Y1 Budgeted Work Plan)

Cet avis d'appel d'offres ouvert fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du *Programme de Santé Sexuelle et Reproductive*.

1. Le *Ministère de la santé* lance un appel d'offres ayant pour objet : **acquisition de 4 véhicules de supervision et 4 ambulances pour les structures du Ministère de la Santé**.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots :

Lot 1 : acquisition de quatre (04) véhicules de supervision pour les structures du Ministère de la Santé

Lot 2 : acquisition de quatre (04) véhicule 4x4 station wagon de catégorie 3 aménagé en ambulance de transfert pour les structures du Ministère de la Santé)

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : **quatre-vingt-cinq (85) jours**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé : Avenue Kumda Yooré ; Porte n° 133 ; Ouagadougou, Code postal : 03 BP 7009 Ouagadougou 03, Burkina Faso.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à au secrétariat de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé sis, Avenue Kumda Yooré ; Porte n° 133 ; 03 BP 7009 Ouagadougou 03, Burkina Faso et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** pour le lot 1 et cent cinquante mille (150 000) pour le lot 2 auprès du **Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers, Téléphone : 50 32 47 74/75**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq millions quatre cent mille (5 400 000) F CFA pour le lot 1 et six millions cinq cent mille (6 500 000) F CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à l'adresse le **29/10/2025 avant 09 Heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister..

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel est de cent quatre-vingt millions (180 000 000) TTC pour le lot 1 et deux cent vingt- millions (220 000 000) TTC pour le lot 2

Bonaventure François de Paul P. SAM

*Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques*

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TENGANDOGO

Acquisition de titres de voyage à l'extérieur au profit du CHU-T

Avis de demande de prix à commandes

N°2025-23/MS/SG/CHU-T du 09/10/2025

Financement : BUDGET – CHU-T-Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion2025, du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T).

1. Le CHU-T dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPX)* lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition de titres voyage à l'extérieur au profit du CHU-T**, tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique : **acquisition de titres de voyage à l'extérieur au profit du CHU-T**.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2025 et sept (07) jours pour chaque commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Directeur des Marchés Publics du CHU-T, 11BP 104 Ouaga CMS 11; Tél : 25 49 09 00

Les exigences en matière de qualifications sont :

Capacité technique : Voir le DPDPX pour les informations détaillées.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics du CHU-T, 11BP 104 Ouaga CMS 11; Tél : 25 49 09 00 et moyennant paiement d'un montant non remboursable **de trente mille (30.000) F CFA à la caisse du CHU-T**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million (1000 000) francs CFAdevront parvenir ou être remises au bureau du Directeur des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo , 11 BP 104 Ouaga CMS 11 **Tél :25 49 09 00** avant le **24/10/2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister dans la salle de réunion située au R+1 du bâtiment de l'administration du CHU-T.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

N.B : Le montant prévisionnel de l'enveloppe est de **cinquante millions (50 000 000) F CFA Hors TVA**.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Albert KOUDOUGOU

Administrateur des Services de Santé

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

Equipement de l'amphi 1000 places de l'université Joseph KI-ZERBO

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert
n°2025-0043/UJKZ/P/SG/PRM**

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés.

L'Université Joseph KI-ZERBO dispose de fonds exercice **2025**, afin de financer l'**équipement de l'amphi 1000 places** de l'Université Joseph KI-ZERBO et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

Ces acquisitions sont en lot unique : **Equipement de l'amphi 1000 places de l'Université Joseph KI-ZERBO** d'un montant de **deux cent millions (200 000 000)** de francs CFA TTC ;

Elle sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison de fournitures suivantes : **Equipement de l'amphi 1000 places de l'Université Joseph KI-ZERBO.**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 97 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Université Joseph KI-ZERBO et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : le bureau du secrétariat de la Personne Responsable des marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65/70 49 38 10 de 7h 00 à 15h 30 tous les jours ouvrables.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après : le bureau du secrétariat de la Personne Responsable des marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65/70 49 38 10. La méthode de paiement sera le virement bancaire. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par : main à main.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après le bureau du secrétariat de la Personne Responsable des marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65/70 49 38 10 au plus tard le **24/10/2025, à 9h 00 TU** en un (01) original et trois (03) exemplaires. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les offres doivent comprendre une **garantie de soumission** est de six millions (**6 000 000**) de francs CFA conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

8. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (**90**) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **24/10/2025 à partir de 9h 00** à l'adresse suivante : le bureau de la Personne Responsable des marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65/70 49 38 10

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Adama SORI

SOCIETE NATIONALE DE GESTION DU STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE (SO.NA.GE.S.S)

Avis de demande de prix

N : 2025/023 /SONAGESS/DG/DMP du 08/10/2025

Financement : BUDGET SONAGESS- GESTION 2025

Montant prévisionnel : soixante-dix-huit millions deux cent mille (78 200 000) FCFA

Objet : pour l'acquisition de produits phytosanitaires pour la conservation des céréales issues de la collecte bord champ au profit de la SONAGESS

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Gestion 2025, de la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS).

1. La SONAGESS dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour l'acquisition de produits phytosanitaires pour la conservation des céréales issues de la collecte bord champ au profit de la SONAGESS tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en *lot unique répartis* comme suit : l'acquisition de produits phytosanitaires pour la conservation des céréales issues de la collecte bord champ au profit de la SONAGESS.

Le montant prévisionnel se présente comme suit :

Lot unique : soixante-dix-huit millions deux cent mille (78 200 000) FCFA

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **trente (30) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la SONAGESS sis au 896 Av du Dr Kwamé N'Krumah à Ouagadougou 01 BP 354 Ouagadougou 01, Burkina Faso Tél : (226) 25 31 28 05/06, porte 115, tous les jours ouvrables de 7 heures 30 mn à 12 heures et de 14 heures à 16 heures. au plus tard le **24/10/2025 à 9H00mn.**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics de la (**SONAGESS**) : tel 25 31 28 05/06, porte 115, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA** auprès de la caisse de la SONAGESS. La méthode de paiement sera en espèce contre la délivrance d'un reçu.

6. Les offres présentées en un (01) original, deux (02) copies en papier conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux millions trois cent quarante-six mille (2 346 000) F CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale de la SONAGESS, sis au 896 Av Kwamé N'Krumah, tel 25 31 28 05/06 1er étage, porte 115, avant le **24/10/2025 à 9 heures 00 mn**

L'ouverture des plis sera faite à 09 heures 05 mn dans la salle de réunion de la SONAGESS sise sise au 896 Av du Dr Kwamé N'Krumah à Ouagadougou au 2ème étage, porte 212 en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur Général
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Stéphane Gildas TIENDREBEOGO

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

Entretien et réparation de matériels de transport au profit de la CARFO à commande

Avis de demande de prix
N° 2025-020/CARFO/DG/DMP
Financement : Budget CARFO 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'exécution du plan de passation des marchés publics 2025 de la CARFO publié sur le site web de la CARFO à l'adresse www.carfo.org.

Budget prévisionnel total : 35 000 000 francs CFA TTC reparté comme suit en quatre (04) lots :

Lot 1 : 23 500 000 francs CFA

Lot 2 : 4 500 000 francs CFA

Lot 3 : 4 500 000 francs CFA

Lot 4 : 2 500 000 francs CFA

1. la CARFO dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet **l'entretien et réparation du matériel de matériels de transport au profit de la CARFO à commande** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. la participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'entretien et réparation du matériel de matériels de transport au profit de la CARFO se décomposent en quatre (04) lots :

Lot 1 : entretien et réparation des véhicules au profit de la CARFO à Ouagadougou ;

Lot 2 : entretien, réparation des véhicules et acquisition, installation de pneumatique au profit de la CARFO à Bobo-Dioulasso ;

Lot 3 : entretien, réparation des véhicules et acquisition, installation de pneumatique au profit de la CARFO à Koudougou ;

Lot 4 : entretien et réparation des motos au profit de la CARFO à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou.

Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : vingt-un (21) jours pour chaque ordre de commande

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics (DMP) de la CARFO, 01 BP 5569 Ouagadougou 01, Téléphone 25 37 69 85 à 90.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction financière et comptable (DFC) et moyennant paiement d'un montant non remboursable **de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour le lot 1, et dix mille (10 000) francs CFA pour chacun des lots 2, 3 et 4** au siège de la CARFO à OUAGA 2000. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- ✓ **Lot 1 : 705 000 francs CFA ;**
- ✓ **Lot 2 : 135 000 francs CFA ;**
- ✓ **Lot 3 : 135 000 francs CFA ;**
- ✓ **Lot 4 : 75 000 francs CFA.**

devront parvenir ou être remises dans les bureaux de la Direction du patrimoine et des marchés publics (DPMP) de la CARFO, 01 BP 5569 Ouagadougou 01, Téléphone 25 37 69 85 à 90 au 3^{ème} étage du siège de la CARFO sis sur l'avenue Sembene Ousmane à Ouaga 2000, avant le **24/10/2025 à 9 h 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Président de la Commission d'attribution des marchés

L. Sandrine BAYALA/BAMBARA

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

Acquisition, installation et mise en service de serveur et de licence pour le renforcement de la Messagerie professionnelle au profit de la CARFO

Avis de demande de prix

N° 2025-021/CARFO/DG/DMP

Financement : Budget CARFO 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion *budget 2025* de la CARFO, publié sur son site web www.carfo.org.

Budget prévisionnel : 71 290 000 F CFA TTC en lot unique

1. la CARFO dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet l'Acquisition, l'installation et la mise en service de serveur et de licence pour le renforcement de la Messagerie professionnelle au profit de la CARFO tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (domaine D5 Intégrateur de solution en cours de validité) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se composent d'un lot unique :

Lot unique : Acquisition, installation et la mise en service de serveur et de licence pour le renforcement de la Messagerie professionnelle au profit de la CARFO

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trois (3) mois avec une assistance post production de six (6) mois.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics (DMP) de la CARFO, 01 BP 5569 Ouagadougou 01, Téléphone 25 37 69 85 à 90.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction financière et comptable (DFC) et moyennant paiement d'un montant non remboursable **de cinquante mille (50 000) francs CFA le lot** au siège de la CARFO à OUAGA 2000. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant :

Lot unique : 2 000 000

devront parvenir ou être remises dans les bureaux de la Direction des marchés publics (DMP) de la CARFO, 01 BP 5569 Ouagadougou 01, Téléphone 25 37 69 85 à 90 au 3^{ème} étage du siège de la CARFO sis sur l'avenue Sembene Ousmane à Ouaga 2000, avant le **24/10/2025 à 9 h00 mn GMT**. L'ouverture des plis sera faite à **9 heures 30 minutes GMT** en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Présidente de la Commission d'attribution des marchés

L. Sandrine BAYALA/BAMBARA

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DU BURKINA

Travaux de construction de six (06) villas F3 à Ouahigouya sur les parcelles vides de la cité CNSS

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 2025/053/CNSS/DESG/SM

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés du plan de passation des marchés gestion 2025 de la Caisse Nationale de sécurité Sociale.
2. La Caisse Nationale de sécurité Sociale sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lots	Désignations	Montant prévisionnel
1	Travaux de construction de deux (02) villas F3 type C sur la parcelle 08	85 572 610 TTC
2	Travaux de construction de deux (02) villas F3 type C sur la parcelle 09	82 066 936 TTC
3	Travaux de construction de deux (02) villas F3 type A et B sur la parcelle 15	79 360 453 TTC

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 100 et suivants du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, au Service des Marchés, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au 2^{ème} étage de l'immeuble du siège, place de la nation
5. Les exigences en matière de qualifications sont :

Lot	Catégorie minimale	Chiffre d'affaires annuel moyen global au cours des trois dernières années	Ligne de crédit
1	B3	RAS	RAS
2	B3	RAS	RAS
3	B3	RAS	RAS

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) FCFA par lot à l'adresse mentionnée ci-après Service des Marchés au 2^{ème} étage de l'immeuble du siège. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera remis main à main.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : secrétariat particulier de Monsieur le Directeur général de la CNSS à Ouagadougou, au 6^{ème} étage de l'immeuble du siège sis Place de la nation au plus tard le **13/11/2025 à 9 heures** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de deux millions (2 000 000) FCFA par lot.
9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **13/11/2025 à 9 heures** à l'adresse suivante : Salle du Conseil d'Administration au 6^{ème} étage de l'immeuble du siège sis Place de la nation.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Mohomed OUEDRAOGO

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

Recrutement d'un cabinet ou firme pour la formalisation des processus de gestion des services IT au profit de la CARFO.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE D'UNE DEMANDE DE PROPOSITION

N°2025-004/CARFO/DG/DMP

BUDGET PREVISIONNEL : 69 100 000 FCFA TTC.

1. Publicité. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics 2025 publié dans le site web de la CARFO (www.carfo.org) et dans la revue des marchés publics.

2. Source de financement. LA CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES (CARFO) a obtenu dans le cadre de son budget, des fonds pour le recrutement d'un cabinet ou firme pour la formalisation des processus de gestion des services IT de la CARFO.

3. La mission assignée au cabinet ou bureau d'études, ou groupement de cabinets/bureaux d'études, dans le cadre de cette mission formalisation des processus de gestion des services IT de la CARFO est la suivante :

- former 14 informaticiens au référentiel ITIL4 Foundation
- coacher 14 informaticiens à l'examen de certification ITIL4 Foundation
- inscrire 14 informaticiens à l'examen de certification ITIL4 Foundation;
- former à COBIT 5 Foundation ou COBIT 2019 Foundation le comité de direction de la CARFO composé de 41 cadres ;
- formaliser les processus/pratiques de gestion de services informatiques adaptés à la CARFO ;
- déployer la dernière version mature de logiciel GLPI tenant compte de l'organigramme en vigueur de la CARFO et en activant les modules de centre de service, de gestion des incidents, de gestion des demandes de services, de l'habilitation des changements, de gestion des problèmes et de gestion des niveaux de services.

Il est à noter que les candidats sont tenus de se référer aux termes de références pour avoir l'intégralité des prestations.

4. La durée de la mission est de mission ne devrait pas excéder quatre (04) mois.

5. La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et du décret N° décret n°2024-1787/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant réglementation de la maîtrise d'ouvrage public déléguée, de l'assistance maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre.

7. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

8. Les candidats ayant manifesté leur intérêt seront présélectionnés sur la base des critères suivants :

- le domaine d'activité en informatique (solutions réseaux et communication électronique ; formations certifiantes, analyse et conseil, ingénierie logiciel et développements, accompagnement à la mise en œuvre, expertise externe) ;
- l'existence et la validité de l'agrément technique D5 intégrateur de solution de catégorie unique en cours de validité ;
- le nombre d'années d'expérience, au moins cinq ans ;
- et les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues au cours des cinq (05) dernières années (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés enregistrés aux impôts, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

NB : seules les références similaires dûment justifiées par des copies entières de la convention approuvée et les attestations de bonne fin d'exécution ou les rapports de validation seront prises en compte.

Les projets dont la justification est incomplète, erronée, falsifiée ou illisible ne seront pas considérés. Les manifestations d'intérêt des soumissionnaires dont la justification comportera des informations incohérentes ou fausses seront simplement rejetées.

9. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations de façon concise et précise dans un tableau faisant ressortir : l'intitulé de la mission, le nom, l'adresse et les contacts du client, l'année de réalisation y compris les dates de début et de fin de la mission, le montant du contrat, les activités/tâches réalisées et les livrables produits. Les adresses E-mails et les contacts des services bénéficiaires (commanditaires) doivent être précisés pour des fins de vérifications de l'authenticité des missions similaires réalisées fournies.

10. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

11. Une liste de six (06) candidats au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à proposer leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné suivant la méthode Budget déterminée (BD).

12. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics au siège de la CARFO, au 3ème étage aile gauche du bâtiment principal, porte n° 60 et aux heures suivantes : de 8 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 13 heures 30minutes à 15heures 30minutes TU tous les jours ouvrables (lundi au vendredi).

13. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après [la Direction des Marchés Publics au siège de la CARFO, au 3ème étage aile gauche du bâtiment principal sis avenue Sembène Ousmane] au plus tard le **29/10/2025 à 9heures 00minutes TU**.

La Directrice des marchés publics
(La Présidente de la Commission d'attribution des Marchés publics)

L. Sandrine BAYALA/BAMBARA

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

Recrutement d'un cabinet ou firme pour l'adoption et l'adaptation d'une méthode de gestion de projet au profit de la CARFO.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE D'UNE DEMANDE DE PROPOSITION

N°2025-005/CARFO/DG/DMP

BUDGET PREVISIONNEL : 69 100 000 FCFA TTC.

1. Publicité. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics 2025 publié dans le site web de la CARFO (www.carfo.org) et dans la revue des marchés publics.

2. Source de financement. LA CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES (CARFO) a obtenu dans le cadre de son budget, des fonds pour le recrutement d'un cabinet ou cabinet ou firme pour l'adoption et l'adaptation d'une méthode de gestion de projet au profit de la CARFO.

3. La mission assignée au cabinet ou bureau d'études, ou groupement de cabinets/bureaux d'études, dans le cadre de cette mission l'adoption et l'adaptation d'une méthode de gestion de projet a la CARFO est la suivante :

- former 22 cadres de la CARFO à PRINCE2 7 Foundation ;
- former, coacher et inscrire 22 autres cadres de la CARFO à l'examen de certification PRINCE2 7 Foundation ;
- former, coacher et inscrire 10 cadres de la CARFO à l'examen de certification PRINCE2 7 Practitioner ;
- trouver un cadre approprié et assister pour passer les examens de certification en ligne ;
- élaborer et d'adapter les produits de management de PRINCE2 7 au contexte de la CARFO ;
- coacher la CARFO à la gestion de projet selon PRINCE2 7.

Il est à noter que les candidats sont tenus de se référer aux termes de références pour avoir l'intégralité des prestations.

4. La durée de la mission est de mission ne devrait pas excéder trois (03) mois.

5. La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et du décret N° décret n°2024-1787/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant réglementation de la maîtrise d'ouvrage public déléguée, de l'assistance maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre.

7. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

8. Les candidats ayant manifesté leur intérêt seront présélectionnés sur la base des critères suivants :

- le domaine d'activité
- l'existence et la validité de l'agrément technique D5 intégrateur de solutions informatiques en cours de validité ;
- le nombre d'années d'expérience, au moins cinq ans ;
- et les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues au cours des cinq (05) dernières années (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés enregistrés aux impôts, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

NB : seules les références similaires dûment justifiées par des copies entières de la convention approuvée et les attestations de bonne fin d'exécution ou les rapports de validation seront prises en compte.

Les projets dont la justification est incomplète, erronée, falsifiée ou illisible ne seront pas considérés. Les manifestations d'intérêt des soumissionnaires dont la justification comportera des informations incohérentes ou fausses seront simplement rejetées.

9. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations de façon concise et précise dans un tableau faisant ressortir : l'intitulé de la mission, le nom, l'adresse et les contacts du client, l'année de réalisation y compris les dates de début et de fin de la mission, le montant du contrat, les activités/tâches réalisées et les livrables produits. Les adresses E-mails et les contacts des services bénéficiaires (commanditaires) doivent être précisés pour des fins de vérifications de l'authenticité des missions similaires réalisées fournies.

10. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

11. Une liste de six (06) candidats au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à proposer leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné suivant la méthode Budget déterminée (BD).

12. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics au siège de la CARFO, au 3ème étage aile gauche du bâtiment principal, porte n° 60 et aux heures suivantes : de 8 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 13 heures 30minutes à 15heures 30minutes TU tous les jours ouvrables (lundi au vendredi).

13. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après [la Direction des Marchés Publics au siège de la CARFO, au 3ème étage aile gauche du bâtiment principal sis avenue Sembène Ousmane] au plus tard le **29/10/2025 à 9 heures 00minutes TU.**

La Directrice des marchés publics

(La Présidente de la Commission d'attribution des Marchés publics)

L. Sandrine BAYALA/BAMBARA

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES (ARCEP)

RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES COMPTES DES OPERATEURS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES AU TITRE DES EXERCICES 2021, 2022, 2023 ET 2024 AU PROFIT DE L'ARCEP

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°2025-009/AMI/ARCEP/SE/PRM

Financement : Fonds propres ARCEP

1. PUBLICITE

La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du mois de décembre 2024 et de sa révision dans le mois de septembre 2025.

2. FINANCEMENT

Le financement des prestations est assuré par le budget de l'Autorité de Régulation des communications électroniques et des Postes exercice 2025.

3. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Lot N°1 : RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES COMPTES DE L'ONATEL S.A. AU TITRE DES EXERCICES 2021 – 2022 - 2023 ET 2024.

L'objectif général de cet audit est de donner à l'Autorité de régulation une assurance sur la régularité et la sincérité des comptes produits par ONATEL S.A. dans le cadre de la détermination du chiffre d'affaires net au titre des exercices clos au 31 décembre de 2021, 2022, 2023 et 2024 des activités relevant de la licence. De ce fait, le cabinet de consultants doit :

- ☐ vérifier la régularité et la sincérité des informations sur la situation comptable et financière des revenus et des charges d'interconnexion nationales et internationales du réseau fixe et du réseau mobile de l'ONATEL S.A. au titre des exercices 2021, 2022, 2023 et 2024 ;
- ☐ déterminer de façon séparée après analyse des données CDR, le chiffre d'affaires relevant des activités du réseau fixe et celui des activités du réseau mobile de l'ONATEL S.A. au titre des exercices 2021, 2022, 2023 et 2024 conformément aux textes réglementaires ;
- ☐ déterminer la base de calcul des redevances et des contributions ainsi que leurs montants au titre des exercices 2021, 2022, 2023 et 2024 à travers :
 - l'enregistrement et le traitement des informations relatives aux revenus de toutes ses activités relevant des licences fixe et mobile ;
 - l'évaluation et l'enregistrement des charges d'interconnexion des réseaux fixe et mobile dans le cadre de l'acheminement du trafic national et international ;
- ☐ vérifier la régularité et la sincérité des charges et des revenus des prestations des services entre l'ONATEL S.A., les autres filiales du Groupe MAROC TELECOM et la maison mère ;
- ☐ vérifier la régularité et la sincérité de toutes les transactions financières réalisées entre l'ONATEL S.A., les autres filiales du Groupe MAROC TELECOM et la maison mère.

Lot N°2 : RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES COMPTES DE ORANGE BURKINA FASO S.A. AU TITRE DES EXERCICES 2021 – 2022 - 2023 ET 2024.

L'objectif général de cet audit est de donner à l'Autorité de régulation une assurance sur la régularité et la sincérité des informations financières produits par ORANGE BURKINA FASO S.A. dans le cadre de la détermination du chiffre d'affaires net au titre des exercices clos au 31 décembre de 2021, 2022, 2023 et 2024 des activités relevant de la licence. De ce fait, le cabinet de consultants doit :

- ☐ vérifier la régularité et la sincérité des informations sur la situation comptable et financière des revenus et des charges d'interconnexion nationales et internationales de ORANGE BURKINA FASO S.A. au titre des exercices 2021, 2022, 2023 et 2024 ;
- ☐ déterminer de façon séparée après analyse des données CDR, le chiffre d'affaires relevant des activités de ORANGE BURKINA FASO S.A. au titre des exercices 2021, 2022, 2023 et 2024 conformément aux textes réglementaires ;
- ☐ déterminer la base de calcul des redevances et des contributions ainsi que leurs montants au titre des exercices 2021, 2022, 2023 et 2024 à travers :
 - l'enregistrement et le traitement des informations relatives aux revenus de toutes ses activités relevant des licences fixe et mobile ;
 - l'évaluation et l'enregistrement des charges d'interconnexion de ORANGE BURKINA FASO S.A dans le cadre de l'acheminement du trafic national et international ;

☐ vérifier la régularité et la sincérité des charges et des revenus des prestations des services entre ORANGE BURKINA FASO S.A., les autres filiales du Groupe ORANGE et la maison mère ;

☐ vérifier la régularité et la sincérité de toutes les transactions financières réalisées entre ORANGE BURKINA FASO S.A., les autres filiales du Groupe ORANGE et la maison mère.

Lot N°3 : RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES COMPTES DE TELECEL FASO S.A. AU TITRE DES EXERCICES 2021 – 2022 - 2023 ET 2024.

L'objectif général de cet audit est d'évaluer les risques associés à l'activité de l'entreprise et de donner à l'Autorité de régulation une assurance sur la régularité et la sincérité des informations financières produites par TELECEL FASO S.A. dans le cadre de la détermination du chiffre d'affaires net au titre des exercices clos au 31 décembre de 2021, 2022, 2023 et 2024 des activités relevant de la licence. De ce fait, le cabinet de consultants doit :

☐ vérifier la régularité et la sincérité des informations sur la situation comptable et financière des revenus et des charges d'interconnexion nationales et internationales de TELECEL FASO S.A. au titre des exercices 2021, 2022, 2023 et 2024 ;

☐ déterminer de façon séparée après analyse des données CDR, le chiffre d'affaires relevant des activités de TELECEL FASO S.A. au titre des exercices 2021, 2022, 2023 et 2024 conformément aux textes réglementaires ;

☐ déterminer la base de calcul des redevances et des contributions ainsi que leurs montants au titre des exercices 2021, 2022, 2023 et 2024 à travers :

- l'enregistrement et le traitement des informations relatives aux revenus de toutes ses activités relevant des licences fixe et mobile ;
- l'évaluation et l'enregistrement des charges d'interconnexion de TELECEL FASO S.A. dans le cadre de l'acheminement du trafic national et international ;

☐ vérifier la régularité et la sincérité des charges et des revenus des prestations des services entre TELECEL FASO S.A., les autres filiales du Groupe PLANOR AFRIQUE et la maison mère ;

☐ vérifier la régularité et la sincérité de toutes les transactions financières réalisées entre TELECEL FASO S.A., les autres filiales du Groupe PLANOR AFRIQUE et la maison mère ;

☐ évaluer les risques liés à l'exploitation et à la situation financière à court et moyen terme.

L'audit doit être mené conformément aux normes d'audit internationales et aboutir à l'expression d'une opinion motivée sur la sincérité et la régularité des comptes notamment ceux des produits et des charges entrant dans le cadre de la détermination du chiffre d'affaires net au titre des exercices clos au 31 décembre des exercices 2021, 2022, 2023 et 2024.

Les trois (03) lots seront exécutés simultanément. Toutefois, le cabinet de consultants qui souhaite soumissionner à plusieurs lots est tenu de présenter un personnel clé différent pour chaque lot.

Le cabinet de consultants est tenu de décrire l'organisation qu'il compte mettre en place pour l'accomplissement de sa mission.

Le cabinet de consultants organisera sa mission de sorte à faire collecter sur le terrain et analyser par ses équipes, l'ensemble des informations pour les besoins de la mission au niveau de l'opérateur.

En outre le cabinet de consultants organisera sa mission de manière à faire bénéficier pleinement le personnel technique de l'Autorité de régulation, de son savoir-faire et de son expérience par une association étroite à l'exécution de la mission et par des séances régulières d'information.

La prestation totale couvrira pour chaque lot, une période de cent quatre-vingt (180) jours calendaires.

4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations ci-dessus indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le dossier à manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- La note de présentation du cabinet de consultants faisant ressortir les éléments ci-après : le nom du cabinet du consultants, le nom du directeur/du gérant, l'adresse complète (domiciliation, boîte postale, téléphone incluant le code du pays et de la ville, et e-mail), ses domaines de compétences ainsi que son statut juridique (joindre une copie légalisée du registre de commerce et du crédit mobilier) ;
- Toutes informations jugées pertinentes en rapport avec la mission ;
- Des références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables exécutées par le cabinet, joindre la liste des contrats exécutés, présentés sous le modèle suivant :

INTITULE DE LA MISSION	MONTANT DE LA MISSION	ANNEE DU CONTRAT	NOM DU CLIENT	CONTACT DU CLIENT
------------------------	-----------------------	------------------	---------------	-------------------

5. CRITERES D'EVALUATION

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat, (en rapport avec l'objet de l'Avis à manifestation d'intérêt),
- le nombre d'années d'expérience,
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (audit financier et comptable) sur les cinq dernières années. Joindre :
 - o les copies des pages de garde (portant l'objet du marché) et de signature des marchés et ;
 - o les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste de six (06) candidats au maximum par lot, présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'ARCEP ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode qualité-coût.

NB : Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, ne peuvent postuler à cette offre que les Consultants qui remplissent cumulativement les conditions suivantes :

- ☐ N'avoir pas été commissaire aux comptes titulaire ou suppléant d'un opérateur de téléphonie au Burkina Faso, pendant la période concernée par l'audit ;
- ☐ Ne pas être Commissaire aux comptes titulaire ou suppléant d'un opérateur de téléphonie au Burkina Faso ou d'une société filiale du même groupe, pendant la soumission du dossier ;
- ☐ Ne pas être Commissaire aux comptes titulaire ou suppléant d'un opérateur de téléphonie au Burkina Faso ou d'une société filiale du même groupe, au moment de l'exécution de la mission ;
- ☐ Le personnel clé du consultant ne doit pas être un employé d'un opérateur de téléphonie au Burkina Faso ou d'une société filiale du même groupe, pendant la soumission du dossier et au moment de l'exécution de la mission.

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous Secrétariat exécutif (Personne Responsable des Marchés) de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 et aux heures suivantes : 7h30mn-12h30mn et de 13h à 16h du lundi au jeudi et de 7h30mn-12h30mn et de 13h30mn-16h30mn le vendredi.

7. DEPOT DES DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en un (01) original et trois (03) copies au Secrétariat exécutif de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 au plus tard le **29/10/2025 à 09 h 00 mn** avec la mention « MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DE CABINETS DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES COMPTES DES OPERATEURS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES AU TITRE DES EXERCICES 2021, 2022, 2023 ET 2024 AU PROFIT DE L'ARCEP ».

Les plis seront ouverts le même jour à 09 h 00 mn en présence des représentants des consultants qui souhaitent y assister. Les soumissions par courrier électronique ne sont pas recevables.

Wendlassida Patrice COMPAORE



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI

Diverses acquisitions de matériels informatiques au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N° 2025-017/MS/SG/CHR-DR/DG/PRCP du 13/10/2025
Financement : Budget du CHR-Dori, Exercice 2025

Enveloppe financière prévisionnelle:
Lot 2: trente-huit millions (38.000.000) FCFA TTC;

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics modifié, Exercice 2025, du **Centre Hospitalier régional de Dori (CHR-DR)**.

1. Le CHR-Dori lance une demande de prix ayant pour objet diverses acquisitions de matériels informatiques au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori telles que décrites dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de la **catégorie B du domaine 1** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. La présente demande de prix est constituée du lot **lot 2 : Acquisition, installation et mise en service de matériels péri-informatiques**.
4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **trente (30) jours**.
5. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publics (PRCP) situé au 1er étage de la Direction Générale du CHR de Dori, Face au Rond-point Père Lucien Bidaud tous les jours ouvrables de 07h30 à 16h.
6. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publics (PRCP) situé au 1er étage de la Direction Générale du CHR de Dori, sise en face du Rond-point du Père Lucien Bidaud et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** à l'Agence Comptable du Centre Hospitalier Régional de Dori.
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **un million (1 000 000) FCFA**, devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau PRCP sis au 1^{er} étage de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Dori, avant le **24/10/2025 à 09 h 00 mn**.
8. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.
9. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Hermann Joël BONCOUNGOU

REGION DES TANNOUNYAN

Acquisition et équipements de matériel au profit de la commune de Dakoro

**Avis de demande de prix
N°2025-14 /RTNY/PLRB/CDKR**

Sources de financement :
Lot 1 : Fonds minier, gestion 2025 ;
Lot 2 : Fonds propre, gestion 2025 ;
Lot 3 : Fonds propre, gestion 2025 ;
Lot 4 : Fonds propre, gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la commune de Dakoro.

1. La Commune de Dakoro dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'équipements et acquisition de matériel au profit de la commune de Dakoro tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les équipements et acquisition sont en quatre (04) lots :

Lot 1 : équipements de l'auberge communale pour un montant de cinq millions (5 000 000) francs CFA TTC ;

Lot 2 : acquisition de chaises de fête au profit de la mairie de Dakoro pour un montant de huit millions cinq cent mille (8 500 000) francs CFA TTC ;

Lot 3 : Acquisition de batteries (sources d'énergie) au profit des CSPS de Dakoro pour un montant de neuf millions six cent quatre-vingt-quatorze mille vingt-quatre (9 694 024) francs CFA TTC.

Lot 4 : Acquisition de fontaines à eau chaude et froide (bombe de 15L) au profit de la mairie pour un montant de six cent mille (600 000) francs CFA TTC

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours pour les lots 1, 2 et 3 et quinze (15) jours pour le lot 4.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat général de la mairie de Dakoro tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat général de la mairie et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour les lots 2 et 3 et dix mille (10 000) francs CFA pour les lots 1 et 4 à la perception de Loumama dans la province de la Léraba. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour le lot 1, deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA pour le lot 2, deux cent quatre-vingt-dix mille (290 000) francs CFA pour le lot 3 et quinze mille (15 000) franc CFA pour le lot 4 devront parvenir ou être remises au secrétariat général de la mairie de Dakoro, avant le **24/10/2025**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quarante-cinq (45) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Dominique KONTOGOM
Secrétaire Administratif

REGION DES TANNOUNYAN

Equipements et acquisition de matériel au profit de la commune de Dakoro

**Avis de demande de prix
N°2025-12/RTNY/PLRB/CDKR du 29 septembre 2025**

Sources de financement :

- Lot 1 : Fonds minier, gestion 2025 ;**
- Lot 2 : Fonds propre, gestion 2025 ;**
- Lot 3 : Fonds minier, gestion 2025 ;**
- Lot 4 : Fonds minier, gestion 2025.**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la commune de Dakoro.

1. La Commune de Dakoro dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'équipements et acquisition de matériel au profit de la commune de Dakoro tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les équipements et acquisition sont en quatre (04) lots :

- Lot 1 : équipements de la maison des jeunes de Dakoro pour un montant de cinq millions (5 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot 2 : acquisition de tentes au profit de la mairie de Dakoro pour un montant de quatre millions cinq cent mille (4 500 000) francs CFA TTC ;
- Lot 3 : équipement de la garderie pour un montant de dix millions (10 000 000) francs CFA TTC.
- Lot 4 : équipement Du siège de l'environnement en chaises, armoires et bureaux pour un montant de deux millions (2 000 000) francs CFA TTC

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours pour les lots 1, 2 et 3 et trente (30) jours pour le lot 4.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat général de la mairie de Dakoro tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat général de la mairie et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour les lots 1 et 3 et dix mille (10 000) francs CFA pour les lots 2 et 4 à la perception de loumana dans la province de la Léraba. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour le lot 1, cent trente mille (130 000) francs CFA pour le lot 2, trois cent mille (300 000) francs CFA pour le lot 3 et soixante mille (60 000) franc CFA pour le lot 4 devront parvenir ou être remises au secrétariat général de la mairie de Dakoro, avant le **24/10/2025**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quarante-cinq (45) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Dominique KONGOUM
Secrétaire Administratif

REGION DES TANNOUNYAN

Acquisition de matériels et outillages scolaires au profit des écoles primaires (CEB1et2) dans la commune de Sidéradougou

**Avis de demande de prix
N°2025-09/RTNY/PCMO/CSDR/PRCP du 12 SEPTEMBRE 2025
Financement : Budget communal, ETAT (TPP), gestion 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Commune de Sidéradougou.

1. La Commune de Sidéradougou, dont l'identification complète est précisée dans les données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériels et outillages scolaires au profit des écoles primaires (CEB1et2) dans la commune de Sidéradougou tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- La présente demande de prix est en deux lots :
-Lot1 : Acquisition de matériels et outillages scolaires au profit des écoles primaires (CEB1et2) dans la Commune de Sidéradougou, financement budget communal, montant : 8 064 630 francs CFA TTC ;
-Lot2 : Acquisition de matériels et outillages scolaires au profit des écoles primaires (CEB1et2) dans la Commune de Sidéradougou, financement ETAT (TPP), montant : 9 000 000 francs CFA TTC.
 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Trente (30) jours
 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires en consultant gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Sidéradougou ou en appelant au 67 12 46 26/70 81 90 12.
 5. Tout Candidat éligible et intéressé par le présent avis doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Sidéradougou moyennant le paiement d'un montant non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA pour chaque lot à la perception de Sidéradougou.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA pour le lot1 et deux cent cinquante mille (250 000) pour le lot2 devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la mairie de Sidéradougou, avant le **24/10/2025, à 9 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaiteraient y assister.
 7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

NANA W.M.M. Frédéric./
Adjoint Administratif

COMMUNE DE MANE

Réfection des bâtiments de la mairie de Mané

Avis de demande de prix
N° : 2025-07/CMNE/M/PRCP.

Financement : budget communal (Fonds Propres), Exercice : 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Mané

1. La commune de Mané lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales, titulaires de l'agrément technique de catégorie B1 minimum, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- Les travaux se décomposent en lot unique : *Réfection des bâtiments de la mairie de Mané*. Budget prévisionnel : *Vingt-neuf million neuf cent vingt-cinq mille (29 925 000) francs CFA TTC*.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder Quarante-cinq (45) jours.
 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la mairie de Mané au secrétariat général ou auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique tous les jours ouvrables de 07 heures 30mn à 16 heures, téléphone : 75 12 36 92.
 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la mairie de Mané auprès de la Personne Responsable des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA par lot à la perception de Mané.
 6. Les offres présentées en un original et deux_(02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de *huit cent mille (800 000) Francs CFA*, devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique, au plus tard le **20 octobre 2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Diabadou MANO
Secrétaire Administratif

COMMUNE DE KOUMBIA

Travaux de construction de l'auberge communale au profit de la commune de Koumbia

DEMANDE DE PRIX
N°2025-03/RGRK/PTUY/CKBIA/M/CCAM
Financement : Budget communal /gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Koumbia.

La commune de Koumbia lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés *d'agrément technique B1 minimum* pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en *un seul lot* :

Lot unique : Travaux de construction de l'auberge communale au profit de la commune de Koumbia

Montant prévisionnel : Vingt-huit millions cent soixante-dix-sept mille cent quatre-vingt-quinze (28 177 195) FCFA TTC

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **Quatre-vingt (90) jours**

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la personne responsable des marchés tel : 76 43 92 89

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de *cinquante mille (50 000) F CFA à la trésorerie provinciale du Tuy*. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en (01) un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : **huit cent mille (800 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à la personne responsable des marchés de la mairie de Koumbia, avant le **24/10/2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

YONI Adama
Secrétaire Administratif

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI

Divers travaux de réhabilitations au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N° 2025-016/MS/SG/CHR-DR/DG/PRCP du 13/10/2025
Financement : Budget du CHR-Dori, Exercice 2025

Enveloppes financières prévisionnelles :

Lot 4: vingt millions (20.000.000) FCFA TTC;
Lot 5: douze millions (12.000.000) FCFA TTC;

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics modifié, Exercice 2025, du **Centre Hospitalier régional de Dori (CHR-DR)**.

1. Le CHR-Dori lance une demande de prix ayant pour objet divers travaux de réhabilitations au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori telles que décrites dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de la **catégorie B1 minimum** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. La présente demande de prix est constituée de deux (02) lots répartis comme suit :
Lot 4 : Travaux complémentaires de réhabilitation des services cliniques ;
Lot 5 : Travaux de réhabilitation des portails d'accès.
4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours chaque lot.
5. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publics (PRCP) situé au 1er étage de la Direction Générale du CHR de Dori, Face au Rond-point Père Lucien Bidaud tous les jours ouvrables de 07h30 à 16h.
6. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publics (PRCP) situé au 1er étage de la Direction Générale du CHR de Dori, sise en face du Rond-point du Père Lucien Bidaud et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** pour le lot 4 et de **trente mille (30 000) FCFA** pour le lot 5 à l'Agence Comptable du Centre Hospitalier Régional de Dori.
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) FCFA** pour le lot 4 et de **trois cent mille (300 000) FCFA pour le lot 5**, devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau PRCP sis au 1^{er} étage de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Dori, avant le **24/10/2025 à 09 h 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.
8. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Hermann Joël BONCOUNGOU

REGION DES TANNOUNYAN

Travaux d'électrification de trois (03) salles de classe au lycée de Dakoro + trois (03) salles de classe + bureau au CBNEF de Dakoro et la construction d'infrastructures au profit de la commune

Avis de demande de prix
N° 2025-013/RTNY/PLRB/CDKR du 29 septembre 2025
Financement : Budget communal (Fonds minier), gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion, 2025 de la commune de Dakoro.

1. La personne responsable des marchés de la commune de Dakoro lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales possédant un Agrément B1 couvrant la région des tannounyan pour les lot 2,3 et 4 et un agrément SD couvrant la région des tannounyan pour le lot 1 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en quatre (04) lots:

Lot 1 : Travaux d'électrification de trois (03) salles de classe au lycée de Dakoro + trois salles de classe et bureau au CBNEF de Dakoro pour un montant de quatre millions (4 000 000) FCFA TTC ;

Lot 2 : Travaux de construction d'un parking au marché de Dakoro pour un montant de cinq millions huit cent quatre-vingt mille cinq cent cinq cent quatre-vingt-sept (5 880 587) FCFA TTC ;

Lot 3 : Travaux de construction de trois (03) blocs de latrines (02 blocs de latrines à 03 postes et 01 bloc de latrine à 02 postes) au CEG de Kasseguera pour un montant de neuf millions cinq cent mille (9 500 000) FCFA TTC ;

Lot 4 : Travaux de construction d'un bloc de latrine à deux (02) postes au siège de l'environnement pour un montant de un million neuf cent mille (1 900 000) FCFA TTC ;

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours pour le lot 1, quarante-cinq (45) jours pour les lots 2 et 4 et soixante (60) jours pour le lot 3.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Dakoro tous les jours ouvrables de 07 heures 30 à 15 heures 30 minutes.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Mairie de Dakoro et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour chacun des lots 1,2,3 et 4 à la perception de Loumana dans la province de la Léraba.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant cent vingt mille (120 000) FCFA pour le lot 1, cent soixante-dix mille (170 000) FCFA pour le lot 2, deux cent quatre-vingt mille (280 000) pour le lot 3 et cinquante mille (50 000) pour le lot 4 devra parvenir ou être remises au secrétariat général de la mairie de Dakoro : tél 73 76 76 32, avant le **24/10/2025, à 09 heures 00 minutes**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Dominique KONTOGOM
Secrétaire administrative

REGION DES TANNOUNYAN**Travaux de construction de deux (02) radiers à Kossara et au secteur 08 de Banfora****Avis de demande de prix****n° 2025-07/CBFR/M/SG/PRM du 04 septembre 2025****Financement : Budget communal, Gestion 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Commune de Banfora.

1. La Personne Responsable des Marchés publics de la Commune de Banfora lance une demande de prix ayant pour objet les Travaux de construction de deux (02) radiers à Kossara et au secteur 08 de Banfora tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées titulaires d'un agrément de type T2 ou B2, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux se décomposent en lot unique comme suit :

Lot unique : Travaux de construction de deux (02) radiers à Kossara et au secteur 08 de Banfora

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés sis à la Mairie de Banfora, tél : 66 76 21 69.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) FCFA à la perception de Banfora. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) FCFA ;

devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés, avant le à 9 heures TU. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Enveloppe prévisionnelle : 11 415 251 FCFA TTC

**Président de la Commission Communale
d'Attribution des Marchés publics**

YEYE Mamadou
Administrateur civil

REGION DES TANNOUNYAN

Travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classes à Donfara dans la commune de Sidéradougou.

Avis de demande de prix

N° 2025-06/RTNY/PCMO/CSDR du 1er Septembre 2025

Financement : lot unique : Budget Communal (TPP), gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Sidéradougou.

1. La Commune de Sidéradougou lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classes dans la Commune de Sidéradougou.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées dans la catégorie B1 minimum (pour les travaux) couvrant la région des Cascades pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique:

Lot unique : Travaux de construction d'un (01) bloc de trois (03) salles de classes à Donfara dans la commune de Sidéradougou.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours pour le lot unique.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Sidéradougou tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 16 heures, tél. 70-81-90-12.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Sidéradougou auprès de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA auprès du Receveur Municipal de Sidéradougou (perception de Sidéradougou).

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux instructions aux candidats de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Six cent mille (600 000) FCFA pour le lot unique devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Sidéradougou, avant le **24/10/2025, à 9 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires pour le lot unique, à compter de la date de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel est de 20 593 481 Francs TTC.

La Personne Responsable des Marchés

NANA W.M.M. Frédéric./
Adjoint Administratif

REGION DES TANNOUNYAN

Travaux de réalisations d'infrastructures hydrauliques dans la commune de Sidéradougou

Avis de demande de prix

N° :2025-07 /RTNY/PCMO/CSDR/PRCP du 12/09/2025

Financement : BUDGET COMMUNAL (TPP), gestion 2025

1. La commune de Sidéradougou lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de réalisations et réhabilitations d'infrastructures hydrauliques tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes personnes physiques ou morales, ayant un agrément de type Fn1 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en deux (02) lots :

☐ Lot1 : Travaux de réalisations de trois (03) forages positifs équipés de pompe à motricité humaine au profit des villages de Tiémogodougou de Kokanko, Sahouri de Sampobien et Massadala de Badé dans la commune de Sidéradougou, montant prévisionnel : 19 950 000 francs CFA TTC, financement Budget communal (TPP) ;

☐ Lot2 : Travaux de réalisation de deux (02) forages positifs équipés de pompe à motricité humaine au profit des villages de Sogossol de Kapogouan et Lakadjan de Gouin-Gouin dans la commune de Sidéradougou, montant prévisionnel : 13 300 000 francs CFA TTC, financement Budget communal (TPP).

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Quarante cinq (45) jours pour les lot1 et lot2.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Sidéradougou, tel : 70 81 90 12 / 67 12 46 26 tous les jours ouvrables à partir de 07 heures 30minutes.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Sidéradougou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA pour le lot1 et lot2, à la perception de Sidéradougou. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent cinquante mille (550 000) FCFA pour le lot1 et trois cent cinquante mille (350 000) FCFA pour le lot2 devront parvenir ou être remises auprès de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Sidéradougou avant le **24/10/2025 à 09heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante(60) jours calendaires pour les différents lots, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

NANA W.M.M. Frédéric./
Adjoint Administratif

REGION DES TANNOUNYAN

Travaux de réalisation de voiries (ouverture et rechargement de voie) dans la commune de Sidéradougou

Avis de demande de prix

N° 2025-08/RTNY/PCMO/CSDR du 12 Septembre 2025

Financement : lot unique : Budget communal, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Sidéradougou.

1. La commune de Sidéradougou lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation de voiries (ouverture et rechargement de voie) dans la commune de Sidéradougou.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées dans la catégorie T2 minimum (pour les travaux) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique :

- Lot unique : Travaux de réalisation de voiries (ouverture et rechargement de voie) dans la commune de Sidéradougou.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Sidéradougou tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 16 heures, tél. 70-81-90-12.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Sidéradougou auprès de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA auprès du Receveur Municipal de Sidéradougou (perception de Sidéradougou).

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux instructions aux candidats de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Cinq cent cinquante mille (550 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Sidéradougou, avant le **24/10/2025, à 9 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB: Le montant prévisionnel est de: 19 760 525 F CFA TTC.

La Personne Responsable des Marchés

NANA W.M.M. Frédéric./
Adjoint Administratif

REGION DES TANNOUNYAN

Réalisation de dix (10) blocs de latrines institutionnelles dont cinq (05) à quatre (04) postes + cabine GHM et cinq (05) à quatre (04) postes + urinoir, dans la Région des Tannounyan, au profit de la direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement des Tannounyan (DREAE-TNY)

Avis de demande de prix
N° 2025- 09_ /MATM/RTNY/GVT-BFR/SG/CRAM du 13/10/2025
Financement : budget de l'État, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2025, de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement (DREAE) des Tannounyan.

1. La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement (DREAE) des Tannounyan lance une demande de prix ayant pour objet, la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément technique de type Lp minimum du ministère en charge de l'assainissement, requis), pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en deux (02) lots :

- Lot 1 : Réalisation de quatre (04) blocs de latrines institutionnelles dont deux (02) à quatre (04) postes + 1 cabine de GHM et deux (02) à quatre (04) postes + urinoir pour un montant prévisionnel de : « quatorze million quatre cent mille (14 400 000) FCFA TTC » ;

- Lot 2 : Réalisation de six (06) blocs de latrines institutionnelles dont trois (03) à quatre (04) postes +1 cabine de GHM et trois (03) à quatre (04) postes + urinoir pour un montant prévisionnel de « vingt-un million six cent mille (21 600 000) FCFA TTC ».

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Tannounyan. sise au secteur 7 de Banfora, Tel :20 91 20 98 de 09 heures à 15 heures les jours ouvrés.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Cascades sise au secteur 7 de Banfora, Tel :20 91 20 98 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA au trésor public de la Région desTannounyan.pour chaque lot. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de « quatre cent mille (400 000) Francs CFA pour le lot 1» et « six cent mille (600 000) Francs CFA le lot 2» devront parvenir ou être remises à l'adresse : secrétariat du Secrétaire Général de la Région des Tannounyan au gouvernorat de Banfora BP : 312 Banfora, Tel : (00226) 20 91 03 44 / Fax : 20 91 07 70 Email : gouvecascades@fasonet.bf, sis au gouvernorat de Banfora avant **le 24/10/2025. à 9 heures 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Secrétaire Général de la région des Cascades,
Président de la Commission Régionale
d'Attribution des Marchés**

Toussaint MEDA
Administrateur Civil
Officier de l'Ordre National
Médaille d'honneur des Collectivités Territoriales

REGION DES TANNOUNYAN

Acquisition de l'alimentation des apprenants au profit du Centre de Formation Professionnelle Non Formelle de Koutoura

Avis de Demande de prix N° 2025 -002/MATM/RTNY/PCMO/HC-BFR/SG
FINANCEMENT : Budget de l'Etat, Exercice 2025

AUTORITE CONTRACTANTE : Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle de la Comoé

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle de la Comoé, exercice 2025.

1- La Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle de la Comoé lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de l'alimentation des apprenants au profit du Centre de Formation Professionnelle Non Formelle de Koutoura. telle que décrite dans les données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique répartis comme suit :

- Acquisition de l'alimentation des apprenants au profit du Centre de Formation Professionnelle Non Formelle de Koutoura d'un montant prévisionnel de vingt-cinq millions (25 000 000) TTC ;

3- Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.

4- Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et/ou consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau du Chef de Service de Gestion des Ressources financières et matérielles de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle de la Comoé, Tél : 72 08 45 37/ 76 52 10 91 du lundi au vendredi de 9h 00mn à 14h00mn sauf les jours non ouvrables.

5- Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau du Chef de Service de Gestion des Ressources financières et matérielles de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle de la Comoé, Tél : 72 08 45 37/ 76 52 10 91 moyennant paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après : la Trésorerie Régionale des Cascades. Le mode de paiement sera en espèces.

6- Les offres, présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières du dossier de demande de prix, sont accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent cinquante mille (750 000) francs CFA.

7- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat Général de la Province de la Comoé, Banfora, Tél : 70 02 82 39 et seront remises main à main au secrétariat du Secrétaire Général de la Province de la Comoé, sis au Haut-Commissariat de Banfora, sur présentation de la quittance de paiement au plus tard le **24/10/2025 à 9H 00 mn**. L'ouverture des plis se fera immédiatement après dans la salle de réunion du Haut-Commissariat de Banfora en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, le Chef de Service de Gestion des Ressources financières et matérielles ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le candidat.

8- Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

***Le Secrétaire Général de la province de la Comoé,
Président de la Commission provinciale d'attribution des marchés***

Marcel ZANRE
Administrateur civil



La célérité dans la transparence